

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2284

Modifications de périmètres scolaires

Direction de l'Education

Rapporteur : Mme BRUGNERA Anne

SEANCE DU 4 JUILLET 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUIN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016
DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2284 - MODIFICATIONS DE PERIMETRES SCOLAIRES
(DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Suite à l'avis défavorable rendu par la Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité en date du 12 mai 2016, notre Assemblée a approuvé la fermeture de l'école élémentaire Claude Lévi-Strauss à la rentrée prochaine.

Il est rappelé que cette école élémentaire était dotée d'un périmètre scolaire propre qu'il est nécessaire de supprimer.

Afin de répartir les futures inscriptions scolaires concernant le périmètre scolaire de l'ancienne école Lévi-Strauss, entre les deux écoles de proximité, il convient de redéfinir les périmètres scolaires sur les 1^{er} et 2^e arrondissements.

L'école élémentaire Robert Doisneau (1^{er} arrondissement) accueillera les enfants domiciliés dans le 1^{er} arrondissement.

L'école élémentaire Lamartine (2^e arrondissement) accueillera les enfants domiciliés dans le 2^e arrondissement.

Ces modifications de périmètres présentées en annexe ont fait l'objet d'une information auprès des mairies d'arrondissement, des directeurs d'école et des représentants des parents d'élèves des écoles concernées.

Je vous propose d'adopter ces modifications de périmètres qui seront applicables à compter de la rentrée scolaire 2016, conformément aux documents joints au rapport.

Vu lesdits périmètres ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 2^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

Les nouveaux périmètres scolaires arrêtés pour les écoles élémentaires Lamartine à Lyon 2^e et Robert Doisneau à Lyon 1^{er}, à compter de la rentrée scolaire 2016, sont approuvés.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. BRUGNERA